



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Proposition de CDI jeunes

Question au Gouvernement n° 1276

Texte de la question

PROPOSITION DE CDI JEUNES

Mme la présidente . La parole est à M. Bérenger Cernon.

M. Bérenger Cernon . En 1994, le contrat d'insertion professionnelle ; en 2006, le contrat première embauche ; en 2026, la même recette éculée, avec toujours la même cible : la jeunesse. Vingt ans après le CPE, que la jeunesse et le monde du travail ont fait reculer par la mobilisation (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*), le Medef revient aujourd'hui à la charge avec le CDI jeunes.

Même logique, même violence sociale – un contrat qui peut être rompu pendant trois ans, sans motif, c'est tout sauf un CDI ! Si un tel projet advenait, ce n'est pas un avenir que vous offririez à notre jeunesse : vous la condamneriez à la précarité et à l'exploitation. (*Mêmes mouvements.*) Cette politique est la même que celle de la réforme des retraites, imposée contre l'avis du pays, contre les travailleurs, contre les syndicats. Quand il faut « faire des efforts », vous pointez les jeunes, les salariés, les retraités. Quand il faut protéger, vous déroulez le tapis rouge aux actionnaires, aux grandes fortunes, au patronat. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Mathilde Panot . Exactement !

M. Bérenger Cernon . Pendant que vous exigez toujours plus du monde du travail et de ceux qui font tourner le pays, les chiffres, eux, sont implacables : en France, 53 milliardaires possèdent plus que 32 millions de personnes.

Mme Ségolène Amiot . La honte !

M. Bérenger Cernon . Depuis 2017, leur fortune a doublé grâce aux cadeaux fiscaux du macronisme. Le patronat exige et vous exécutez, le doigt sur la couture du pantalon. À l'heure où vous attaquez le 1er mai, unique jour férié et chômé, symbole des luttes, de la dignité et de l'histoire du monde du travail (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP*), à l'heure où vous contestez le droit de grève dans les transports, jusqu'à exprimer une volonté de réquisition, jamais la lutte des classes n'a été aussi prégnante.

M. Vincent Descoeur . La lutte des classes ?

M. Bérenger Cernon . Le 1er mai, les retraites, le droit de grève, le code du travail : des acquis sociaux arrachés par la lutte, parfois par le sang. Mais comme le disait Ambroise Croizat, lui aussi ministre du travail : « Le patronat ne désarme jamais. »

Alors, monsieur le ministre du travail, ma question est simple : quand votre gouvernement cessera-t-il de désarmer face au patronat et d'en être la courroie de transmission ? Quand cessera-t-il d'attaquer celles et ceux qui ne demandent qu'une chose : vivre dignement de leur travail ? (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et*

applaudissent.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre du travail et des solidarités . Je vous répondrai sur le premier sujet que vous avez évoqué : la jeunesse. Je suis bien sûr un fervent défenseur des travailleurs en général et de la jeunesse en particulier. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.)* Ne confondez pas les propositions formulées dans le cadre du dialogue social autonome,...

M. Stéphane Peu . C'est flou !

M. Jean-Pierre Farandou, ministredirectement par le Medef, et la position du gouvernement, qui ne les cautionne pas. Les pistes qui ont été formulées ne sont absolument pas reprises par le gouvernement. Je le dis clairement : ces propositions ne font pas partie de l'agenda du gouvernement.

La jeunesse est évidemment un sujet important. Nous travaillons pour qu'elle puisse entrer sur le marché du travail plus rapidement. Dans le même sens, nous voulons favoriser l'emploi des seniors. Dans le budget 2026, nous avons d'ailleurs réussi à conserver l'essentiel des ressources consacrées à la jeunesse : je pense à l'apprentissage et au contrat d'engagement jeune, déployés par France Travail et par les missions locales. On peut dire que ce gouvernement mobilise tous les moyens possibles pour donner un avenir à nos jeunes.

Enfin, vous avez évoqué le dialogue social, un sujet qui m'est cher. Vous savez que nous avons parcouru un grand chemin dans ce domaine. Le dialogue social, nous le pratiquons, et je suis très fier d'avoir réussi à convaincre les partenaires sociaux de se remettre autour de la table pour parler de l'emploi, du travail et des retraites dans le cadre d'une conférence sociale qui progresse et qui pourrait produire des analyses percutantes, dont pourront s'emparer les partenaires sociaux. Un atelier sera consacré spécifiquement à la jeunesse. En outre, dans un souci de convergence et d'apaisement, nous avons orienté les discussions sur l'assurance chômage sur le seul sujet des ruptures conventionnelles. Cela démontre, il me semble, que le dialogue social est pratiqué et encouragé par le gouvernement. Nous nous occupons de la situation des jeunes avec beaucoup d'intensité et de détermination.

Mme la présidente . La parole est à M. Bérenger Cernon.

M. Bérenger Cernon . La jeunesse ne doit jamais être une variable d'ajustement économique ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre.

M. Jean-Pierre Farandou, ministre . Je suis d'accord avec vous. Travaillons ensemble à ce que cela ne soit pas le cas. *(Applaudissements sur les bancs des groupes EPR et Dem.)*

M. Philippe Vigier . Excellent !

Mme Mathilde Panot . Non !

Données clés

Auteur : [M. Bérenger Cernon](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1276

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail et solidarités

Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 février 2026